LE SAPIN DE DEMAIN

BULLETIN D'INSCRIPTION — CATÉGORIE ASSOCIATIONS



La commune de Varennes-Jarcy invite les associations à participer à son concours de création de sapins de Noël !

Le défi : réaliser un sapin en 3D, stable et résistant, d'une hauteur comprise entre 50 cm et 1 m.

Matériaux autorisés : tissu, bois, carton, métal, plastique, éléments végétaux, objets détournés et matériaux récupérés.

Exposition et vote des visiteurs : le 5 décembre, pendant le marché de Noël.

1. COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION

Nom de association :

Nom et prénom du/de la représentant(e) :

Téléphone :

Adresse e-mail :

2. NOTRE CRÉATION

Nom / titre du sapin :

Hauteur prévue (entre 50 cm et 1 m) :

Matériaux utilisés :

Courte description de la création (facultatif) :

3. ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Je confirme la participation de mon association au concours « Le Sapin de demain ». Je m'engage à proposer une création en 3D, stable et résistante, respectant les dimensions et les matériaux autorisés. Je prends note que l'exposition et le vote des visiteurs auront lieu le 5 décembre, pendant le marché de Noël.

Fait à : _____ Le : _____

Nom et signature : _____

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT : disponibles en mairie. Bulletin à retourner à la mairie de Varennes-Jarcy.

Varennes-Jarcy • Un Noël créatif, durable et convivial !

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement, le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des animations de Noël.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Services municipaux et élus en charge de l'organisation des manifestations.

Les données sont conservées pendant 1 an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits par voie postale : Mairie, place Aristide Birand, 9180 Varennes-Jarcy ou par voie électronique : ***accueil@varennes-jarcy.fr***

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.